

Déclaration liminaire de Solidaires Fonction publique au CSFPE du 7 octobre, qui portait sur la mise en oeuvre de mesures salariales prises au RV salarial du 6 juillet dernier

11 octobre 2021





Réunion du CSFPE du 7 octobre 2021

Mesures salariales

Madame la Ministre,

Le CSFPE d'aujourd'hui a pour objet de mettre en œuvre un certain nombre de mesures issues du rendez-vous salarial du 6 juillet dernier, mesures auxquelles a été ajoutée la revalorisation du bas de la grille C afin de l'ajuster à la hausse du SMIC intervenue au 1^{er} octobre. Le début de carrière C court après le SMIC, et la rémunération des agents C évolue peu au cours de leurs quarante années de carrière. Le début de carrière B est lui aussi rattrapé par le SMIC. La GIPA, garantie individuelle de maintien du pouvoir d'achat est chaque année mise en œuvre comme un signal d'alerte par rapport à la détérioration continue du pouvoir d'achat.

Rappelons-le encore une fois, les mesures issues du rendez-vous salarial ont laissé très insatisfaits les agent-es publics : quelques mesures parcellaires de portée réduite seulement ont été prises, laissant de côté toute mesure générale indiciaire concernant l'ensemble des agent-es.

Les agent-es publics de toutes les catégories sont mécontents de constater la diminution continue de leur pouvoir d'achat, sont mécontents de l'absence de reconnaissance de leurs compétences et qualifications à leur juste niveau. Les agent-es publics ne peuvent que constater l'augmentation et l'aggravation des inégalités de rémunération, que le développement de l'indemnitaire ne fait que creuser, en l'absence de mesures générales indiciaires. L'égalité professionnelle en termes de carrière et rémunération est restée lettre morte : les carrières des filières féminisées sont toujours fortement dévalorisées par rapport aux carrières plus masculines. L'encadrement reste encore fort peu féminisé.

Solidaires revendique :

- La revalorisation des carrières des agents publics par des grilles linéaires revalorisées, afin de reconnaître leurs qualifications,
- L'égalité professionnelle femmes/hommes par la revalorisation des grilles de carrière des filières féminisées,
- La titularisation des contractuel-les, voués aux bas salaires,
- L'attribution d'un nombre de points uniforme à tout-es pour réduire les inégalités entre catégories,
- Le dégel du point d'indice, pour la revalorisation du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Solidaires ne peut que constater le manque de moyens budgétaires alloués aux missions de service public et aux agents qui les servent, conséquence directe d'une politique ultra-libérale. Or les missions de services publics constituent une des réponses essentielles face à l'urgence sanitaire, sociale et écologique, et pour ressouder les solidarités d'une société fracturée. Les agents doivent faire face à une surcharge de travail qui rend difficile l'exécution de leurs missions, et qui traduit le manque de moyens, la carence d'emplois publics en nombre suffisants, une rémunération en berne. Tout ceci conduit à une dévaluation des services publics et à un manque global d'attractivité de la fonction publique.

On peut le constater entre autres avec les démissions, le manque d'inscription aux concours, les demandes de ruptures conventionnelles que les employeurs publics sont amenés à rejeter.

Nous sonnons le tocsin et nous revendiquons une fonction publique attractive forte et compétente, dotée de moyens, cela passe par la revalorisation des carrières et rémunérations des agent-es publics, ainsi que par des recrutements de fonctionnaires à hauteur des besoins.

• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Declaration-liminaire-de-Solidaires-Fonction-publique-au-CSFPE-du-7-octobre-qu>

i